

L'agenda

Deux réunions publiques

Pordic Alternative organise 2 nouvelles rencontres publiques :

SAMEDI 17 MAI 2025 | 10h

Salle Eugène Conort à Pordic

L'offre de santé & la vie sociale

SAMEDI 21 JUIN 2025 | 10h

Salle Eugène Conort à Pordic

Le vivre ensemble & la démocratie locale

Inscription sur les listes électorales

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Les municipales auront lieu en mars 2026.

Lenjeu est d'importance, n'attendez pas pour vous inscrire !

› www.inscriptionelectorale.service-public.fr



Cette publication est auto-financée grâce aux dons des élus Pordic Alternative et aux cotisations de nos adhérents.

Email : pordic.alternative@gmail.com

[f / PORDIC Alternative](#)

Pordic Alternative

graphisme www.marcas-creation.fr

La vie des élus

Des tarifs scolaires et périscolaires scandaleux

En décembre 2024, la majorité municipale a décidé d'augmenter les tarifs du service périscolaire et du centre de loisirs, mais sans effectuer la moindre simulation pour évaluer les conséquences engendrées par cette décision sur le budget des familles concernées ! À réception de la nouvelle grille tarifaire en janvier dernier, les familles ont immédiatement compris que la note serait salée, avec une augmentation de leur facture mensuelle pouvant atteindre jusqu'à 59 %.

Étude chiffrée très détaillée à l'appui, le collectif des parents des 4 écoles : François Rouxel, Antoine de Saint-Exupéry, Sainte-Anne et Tréméloir a contraint le maire à revoir sa copie. Malgré les quelques concessions accordées aux parents, le compte n'y est toujours pas et Pordic reste l'une des communes, sinon la commune, qui affiche les tarifs du service périscolaire et du centre de loisirs les plus élevés de toute l'agglomération.

Pour les élus de la majorité, "l'Enfance - Jeunesse" représente d'abord une charge pour la commune.

Sans beaucoup de précaution, ils affirment qu'à Pordic les familles ont les moyens de payer, quand certains invitent même les parents mécontents à aller voir ailleurs !

Pour nous, élus de Pordic Alternative, cela ne fait aucun doute, l'enfance et la jeunesse sont un investissement pour l'avenir. Et nous avons voté contre ces nouveaux tarifs proposés par le maire.

+ 59 %



Le + de Pordic Alternative

Aujourd'hui, la commune prend en charge 50% du coût du service périscolaire. Nous considérons que le budget communal permet d'aller beaucoup plus loin sans pour autant mettre en péril les finances de la commune.

En effet, 20 000 € supplémentaires affectés au budget périscolaire porteraient à 70% la prise en charge par la commune. 20 000 €, c'est peu au regard de l'excédent du budget de fonctionnement de 1,9 million dégagé en 2024 (1,3 million d'euros en 2023).

Si l'on veut accueillir des jeunes couples avec enfants à Pordic, il faut non seulement agir sur une offre de logements qui leur soient accessibles mais aussi sur des tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire abordables. Politique du logement et politique familiale, une vraie ambition !

L'inutile impôt Tardy

En raison de l'absence d'un adjoint aux finances pendant plusieurs mois, à défaut de compétences internes, c'est un représentant de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP) qui est venu présenter un rapport sur le bilan comptable de la commune, lors du conseil municipal de mars dernier. La conclusion du fonctionnaire d'État est que "la situation financière de la commune de Pordic est saine" (cf OF du 21.03.25).

Comment expliquer alors l'absence de volonté de diminuer les tarifs du périscolaire de la commune afin d'être au niveau des autres villes de l'agglomération ? Et comment encore justifier l'impôt Tardy, qui a consisté à augmenter de 8,8 % la part communale de la taxe foncière en 2024, portant l'augmentation totale à 13% ? Cette hausse d'impôt injustifiée, imposée par l'adjoint aux finances Loïc Tardy, démissionnaire depuis, a été validée en son temps par l'ensemble de la majorité.

Quels sont les projets des soi-disant "bons gestionnaires" pour faire ainsi les poches des pordicais-es et des trémélois-es ? On attend toujours de voir.

En conclusion, le représentant de la DGFP a mis en évidence l'absence de stratégie ambitieuse de l'équipe municipale en place en relevant et en insistant sur "le faible niveau d'investissement de la commune et son faible recours à l'emprunt".



UNE VISION CITOYENNE, ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

À Pordic, le climat municipal se détériore chaque jour davantage. Lors du dernier conseil municipal, le 17 mars 2025, Joël Batard, notre maire, a tranché net :

« le conseil municipal n'est pas un lieu de débat ».

Une phrase qui résonne comme un aveu d'impuissance à convaincre et d'épuisement démocratique. Pas étonnant, dans ces conditions, de constater la délinquance progressive de sa majorité. D'ailleurs, deux listes concurrentes, issues de cette majorité, sont déjà sur les rangs pour les municipales de 2026.

Pendant ce temps, Pordic Alternative avance, tranquillement mais sûrement. Les réunions publiques de travail ont commencé, et la dynamique est bien là : Urbanisme / logement, Enfance / jeunesse, les échanges ont été riches, les propositions nombreuses. Nous construisons ensemble un projet qui fait sens et sans crainte de débattre.

Ce projet sera en rupture avec la vision du tandem Batard - Tardy, qui a toujours imaginé Pordic 2030 comme une commune toujours plus grande, toujours plus dense sans vraiment concerter les habitants.

Deux nouvelles rencontres sont prévues :

- ✓ le 17 mai autour de l'[offre de santé & la vie sociale](#),
- ✓ le 21 juin sur le [vivre ensemble & la démocratie locale](#).

Et, parce que nous croyons qu'un programme solide se bâtit avec toutes celles et ceux qui vivent à Pordic au quotidien, chacun est le bienvenu pour participer, et faire entendre sa voix.

Vous l'avez compris, Pordic Alternative est au travail, pour, le moment venu, vous proposer un programme élaboré par et pour les pordicais-es et les trémélois-es, puis vous présenter sa liste.

Dans l'attente de vous rencontrer.

Sincèrement

Françoise Bauvi, présidente de Pordic Alternative

Attention danger !

Un grand hic à la ZAC de l'Ic

La commune est propriétaire de 6,44 hectares en entrée de ville en venant de Binic. Ils se décomposent en une parcelle de 2.42 ha du côté de l'ancien Intermarché et de 4.02 ha au-delà de la caserne des pompiers. L'aménagement de cette zone communément appelée la « ZAC de l'Ic » fait l'objet de réflexions depuis 2016. Après l'abandon du projet de l'ancienne majorité, la majorité actuelle tâtonne, fait et défait des plans au gré de l'inspiration du moment.

Seule constance, l'appel systématique à des cabinets conseils à des coûts non négligeables pour le budget de la commune.

Nous avons fait les comptes :

Études sous la mandature de Maurice Battas : 86 570 €, partis en fumée avec l'abandon du projet par l'actuelle majorité.

Études sous la mandature de Joël Batard : 88 963 €, dont 3 fois 3 000 € pour rémunérer les 3 cabinets d'architectes ayant concouru pour l'appel à projet et 21 980 € pour l'étude d'un parking en silo.

Au total 175 533 € et aucun projet abouti ne nous a été présenté. Existe-t-il seulement ? Pour l'heure il n'y a rien, tellement rien que le maire annonce depuis janvier sa volonté de vendre les terrains à des promoteurs qui inévitablement imposeront leur point de vue et auront comme objectif principal de rentabiliser leur investissement. La vente à la découpe ne laisse donc présager rien de bon. Mais nous croyons comprendre cette nouvelle précipitation : la vente des terrains permettrait de financer le nouveau pôle socio-culturel. On se rappelle la facture annoncée il y a un an : 6 millions d'euros !

Le + de Pordic Alternative

Rien ne presse, ces terrains font partie du patrimoine de Pordic et figurent donc dans les actifs de la commune. Nous proposons de reprendre ce dossier posément avec les pordicais-es. Ces aménagements et travaux engagent la commune pour des décennies, ne laissons pas faire n'importe quoi !



Achat précipité d'un terrain : une décision contestable

La municipalité de Pordic vient d'acquérir un terrain jouxtant le cabinet médical dont elle est propriétaire rue de la Poste. Cette opération aurait pu se justifier si elle s'inscrivait dans un véritable projet de santé structurant pour la commune. Or ce projet santé initié un temps sous la mandature de Maurice Battas a été annoncé comme officiellement abandonné il y a quelques mois par l'adjointe à la santé en séance de conseil municipal !

Dans ce contexte, cette acquisition menée dans la précipitation et sans aucune urgence réelle apparaît pour le moins prématurée pour ne pas dire injustifiée.

Les professionnels de santé de la commune n'ont pas été concertés, alors qu'ils auraient dû être les premiers concernés par une telle initiative.

Les 7 élus de Pordic Alternative ont voté contre cette décision, pointant du doigt un manque criant de transparence, l'absence totale de vision à moyen ou long terme et le fait qu'aucune étude sérieuse sur un projet santé n'ait été clairement menée.

En ce qui concerne le montant global de **160 000 €** de cette transaction, il faut savoir que si le propriétaire du terrain est dans son rôle en défendant ses intérêts, la manière dont la majorité municipale a structuré le montage financier pour atteindre le montant demandé par le vendeur laisse pour le moins songeur. Le vendeur et la mairie se sont entendus sur un prix de base de 165 €/m², soit 130 350 € pour 790 m², conformément à l'évaluation des Domaines. S'y ajoutent une indemnité de 9 650 € de renonciation à la servitude conventionnelle de passage et une indemnité complémentaire de 20 000 €.

Le rôle des élu-e-s n'est-il pas de servir l'intérêt collectif plutôt que de satisfaire des intérêts privés ?

Dans un contexte où la majorité municipale prend l'eau de toutes parts, le maire et sa majorité sont-ils encore en capacité d'engager Pordic pour l'avenir ? À moins d'un an des échéances municipales, il est, selon nous, essentiel de ne pas engager la commune dans des projets coûteux, mal préparés, et dont la légitimité est pour le moins discutable.

Les pordicais-es attendent une gestion responsable, claire et concertée. Cette opération, en l'état, en est une fois encore l'exact contraire.

Pordic n'est pas à vendre

L'avenir de Pordic appartient aux pordicais-es. Il n'appartiendra jamais aux promoteurs, invités par le maire Joël Batard à venir dépecer la commune dans de juteux projets immobiliers. Non, Pordic n'est pas à vendre.



Or le danger est bien réel. Le maire a affirmé à plusieurs reprises son désir de vendre des terrains à la découpe à des promoteurs avant la fin de son mandat. Le temps presse. Il lui reste moins d'un an pour mettre en œuvre son funeste projet pour la commune. Il y a urgence à agir pour stopper cette folie immobilière. Car une fois les projets ou les travaux lancés, il sera difficile de faire machine arrière. Et la marge de manœuvre de la future équipe municipale sera contrainte par les engagements du maire actuel. Il faut mettre fin à cette fuite en avant. Car avec cette méthode, on ne se pose pas de questions. On ne consulte personne. On donne les clés d'un terrain à un promoteur qui, lui, va bétonner à moindre coût pour s'assurer une belle rentabilité.

Gagnée par la frénésie du bétonnage, la mairie ne se préoccupe pas des nouveaux besoins en matière de services publics, de santé et de transports publics. Ce n'est pas ce que nous prévoyons pour Pordic.

Le + de Pordic Alternative

Nous ne voulons pas laisser le maire brader les terrains à l'aveugle à des promoteurs. Nous sommes attachés à notre bourg. **Nous voulons de la transparence et renouer avec une politique concertée de l'urbanisme.**

La vie locale

Blanc bonnet et bonnet blanc

Après le tandem **Batard - Tardy** pour les municipales de 2020, on vous vend maintenant l'attelage **Hourdel - Tardy** pour les élections de 2026. Ne vous y trompez pas. C'est bonnet blanc et blanc bonnet. Unis hier ou désunis aujourd'hui, ils partagent toujours les mêmes idées.



blanc bonnet



bonnet blanc

Les dissidents de l'équipe municipale actuelle ont mené la même politique, ont cautionné et voté pendant près de cinq ans toutes les délibérations du conseil municipal, y compris en initiant et soutenant une forte augmentation de vos impôts en 2024. Et maintenant, ils trahissent le maire qu'ils ont pourtant servi le doigt sur la couture.

Pourquoi des personnalités locales qui sont allées chercher Joël Batard pour l'installer au poste de maire, qui l'ont accompagné dans ses décisions, le lâchent-ils à quelques mois de nouvelles élections sans aucune explication publique ?

La crainte de s'attirer les foudres d'un maire autoritaire n'explique pas tout. Car cela démontrerait surtout leur manque de courage, ce qui les disqualifierait pour diriger Pordic. Aurait-ils des interrogations sur certains projets ou investissements ? Des questions sur la motivation de certains achats ou immobilisations foncières ? Des doutes sur des montages financiers ou la validité des comptes ? Aurons-nous des réponses avant la déliquescence totale de la majorité ? Rien n'est moins sûr.

Dernier coup de Trafalgar pour le maire : son ancienne adjointe à l'enfance / jeunesse jusqu'en 2021, Isabelle Desfeux, s'est lancée à son tour dans la bataille des municipales. Quel espace pour Joël Batard s'il veut briguer un second mandat ?